

FACE À LA DILAPIDATION DES RESSOURCES ET AU RÈGNE DE LA GABEGIE

La bonne gestion financière en attente de volonté politique

La bonne gestion financière est censée être un instrument de contrôle et de suivi qui accompagne la délégation de pouvoirs, vue sous l'angle économique et financier. Parmi les dérives dues à l'absence de bonne gestion financière, on peut par exemple citer l'abus de bien social. Le principe général d'indépendance des instances de contrôle et d'audit externes est essentiel. Dans la lutte contre la corruption, le dispositif de bonne gestion financière à tous les niveaux des secteurs public et privé est primordial. Ce dispositif intègre notamment les questions de discipline, d'audit et de surveillance des domaines les plus vulnérables à la corruption.

L'idée qu'une bonne gestion financière accompagne nécessairement la lutte contre la corruption est corollaire du constat qu'une mauvaise gestion financière et une comptabilité inappropriée sont deux facteurs qui favorisent la corruption.

À cela, on oppose parfois, à raison, que la mise en œuvre des seuls moyens techniques de la gestion financière ne saurait permettre de neutraliser les effets de rapports sociaux qui se tissent pour et par la corruption, rapports au sein de la hiérarchie adminis-

trative et rapports privilégiés entre celle-ci et certains groupes d'intérêts, d'une part, et le public, d'autre part. Ainsi en est-il d'une administration corrompue, au sens large d'un système qui fonctionne suivant des règles qui favorisent une minorité : individu, famille, tribu, ethnies, voire région, etc.

Kleptocratie ou pouvoir politique qui rançonne le pays et ses finances

Les rapports qu'entretiennent de

telles administrations publiques avec les usagers et les règles auxquelles elles obéissent déterminent des relations de prédation sur leur environnement au profit de minorités et au détriment du plus large public. On peut alors parler de «kleptocratie».

Des rapports de ce type sont des obstacles à la mise en place d'une gestion financière saine, quand bien même existerait – à un niveau ou à un autre des instances des pouvoirs publics – le projet pour une telle entreprise.

Il peut parfois arriver qu'une apparence de «bonne gestion financière» (BGF) serve à couvrir des pratiques totalement corrompues – en particulier lorsque est rompu le lien d'authenticité entre ce qui est enregistré et la réalité «des flux et des stocks» – que les enregistrements financiers sont censés refléter.

Néanmoins, une bonne gestion financière réelle est un instrument indispensable pour une adminis-

tration transparente et responsable des affaires publiques. Autrement dit, le succès de la mise en œuvre d'une bonne gestion financière dépend de son intégration à une stratégie globale de lutte contre la corruption résultant d'une réelle volonté politique de changement.

Plus précisément, elle est l'auxiliaire nécessaire d'une réforme administrative qui constitue un des axes fondamentaux d'une telle stratégie. La bonne gestion financière est censée être un instrument de contrôle et de suivi qui accompagne la délégation de pouvoirs.

Un moyen de prévention et de dissuasion

Une bonne gestion financière peut être définie comme une mobilisation et une utilisation efficaces des ressources financières selon des objectifs fixés. Elle devrait permettre de révéler et d'identifier les responsabilités

en cas de corruption. Elle constitue de ce fait un moyen de prévention et de dissuasion.

Les fonctions de la bonne gestion financière se rapportent essentiellement au financement, à la tutelle, à l'analyse et au bilan. Elle consiste à analyser et mesurer les conséquences financières d'une décision de gestion avant et après sa mise en œuvre ; s'assurer que la trésorerie est suffisante pour financer les activités et opérations prévues ; sauvegarder les ressources par des contrôles financiers adéquats ; fournir un cadre financier pour la planification de futures activités et opérations ; gérer les systèmes de transactions qui fournissent des données permettant de mieux contrôler et planifier toute action et opération et rendre compte, et faire le bilan en interprétant les résultats des activités et opérations en termes financiers.

Djilali Hadjad

EXPLOSION DES CRÉDITS BANCAIRES DE COMPLAISANCE

Une des manifestations les plus dangereuses de la corruption

On ne saurait aborder le sujet de la bonne gestion financière sans dire un mot du système bancaire – qu'il s'agisse des banques privées ou publiques – du fait de son rôle dans le financement de l'économie.

En effet, le système bancaire exerce, par délégation de la Banque centrale dont il dépend, un pouvoir public du fait de son rôle régalié de créateur de monnaie (système de crédit).

La réglementation bancaire protège non seulement les intérêts des déposants, mais aussi le plus large public, des conséquences catastrophiques de l'abus du pouvoir public qui est délégué aux banques dans l'émission de crédits. Dans cette optique, l'attribution de crédits de complaisance à des acteurs privés est une des manifestations les plus dangereuses de la corruption. Elle provoque une dilapidation des

ressources qui est finalement supportée par le plus large public, soit directement, du fait de l'obligation d'intervention du pouvoir politique pour soutenir, par des fonds publics, les déficiences en cas de faillites bancaires, soit indirectement, par l'aggravation de la pauvreté à travers l'inflation.

D. H.

DES MULTINATIONALES RATTRAPÉES PAR LES AFFAIRES

Le patron de Total Italie arrêté pour corruption...

Le patron français du groupe pétrolier Total pour l'Italie a été interpellé et placé en garde à vue, mardi 16 décembre, dans le cadre d'une enquête sur de présumés pots-de-vin versés lors d'appels d'offres dans le sud du pays, un «pacte de corruption» d'un montant de 15 millions d'euros. «Le directeur général est interrogé dans le cadre de la procédure», s'est contenté d'indiquer une porte-parole du groupe à Paris. «La police a un mandat pour perquisitionner les locaux de Total Italie et dans ce cadre certains membres de l'entreprise vont être interrogés», a-t-elle ajouté. Quinze personnes au total sont visées par

cette enquête concernant le versement de pots-de-vin lors d'appels d'offres pour l'extraction du gisement de pétrole de Tempa Rossa, en Basilicate. Total Italie avait signé à l'automne 2006 l'accord pour l'exploitation du gisement qui doit entrer en production en 2010. Le groupe, opérateur avec un intérêt de 50%, était associé à l'américain ExxonMobil (25%) et l'anglo-néerlandais Shell (25%). Un autre responsable de Total Italie fait l'objet d'un mandat d'arrêt mais il se trouve actuellement à l'étranger. Un député du Parti démocrate italien (centre gauche) est également visé par cette enquête, accusé d'avoir réclamé environ 200 000

euros à un entrepreneur en échange de son soutien dans un des appels d'offres.

Le parquet a demandé son assignation à résidence.

...et Siemens condamné à près d'un milliard d'euros d'amende

Siemens a été condamné, lundi 15 décembre 2008, par la justice américaine à une amende record de 800 millions de dollars (585 millions d'euros) pour avoir eu recours à la corruption pour obtenir des contrats. Le groupe allemand de construction électrique devra s'acquitter d'une amende de 450 millions de dollars, à laquelle s'ajoutent 350 millions de dollars

pour mettre fin aux poursuites engagées par le régulateur boursier américain, la Securities and Exchange Commission (SEC), selon le jugement rendu par un tribunal de Washington.

D'autre part, Siemens a annoncé, lundi, avoir été condamné à une amende de 395 millions d'euros par la justice allemande pour le même motif, ce qui porte le montant total de la somme due à 980 millions d'euros. Le groupe tourne ainsi la page d'un scandale de corruption qui aurait pu lui coûter bien plus cher. Son patron s'est dit «heureux et soulagé d'avoir atteint ce résultat fantastique en un temps record».

L'APPÂT DU GAIN RAPIDE

Aristote a jeté les bases de la logique dans une démarche rationnelle, en un temps où l'on consultait les augures pour la moindre décision politique.

La finance actuelle est un mélange de logique mathématique issue de modèles sophistiqués (de sophia, sagesse) et de consultation des augures, à savoir la prise de risque en univers incertain.

Mais le moteur, ce n'est pas le bien commun, c'est l'appât du gain rapide, qui, magiquement, peut transformer l'existence en un instant. La revanche du rêve ?

La crise financière vue par un philosophe

«Le capitalisme n'est qu'un banditisme, irrationnel dans son essence et dévastateur dans son devenir.»

On a souvent parlé ces dernières semaines de «l'économie réelle» (la production des biens). On lui a opposé l'économie irréaliste (la spéculation) d'où venait tout le mal, vu que ses agents étaient devenus «irresponsables», «irrationnels», et «prédateurs». Cette distinction est évidemment absurde. Le capitalisme financier est depuis cinq siècles une pièce majeure du capitalisme en général.

Quant aux propriétaires et animateurs de ce système, ils ne sont, par définition, «responsables» que des profits, leur «rationalité» est mesurable aux gains, et prédateurs, non seu-

lement ils le sont, mais ont le devoir de l'être. Que voit-on, ainsi détourné, ou retourné ? On voit, ce qui s'appelle voir, des choses simples et connues de longue date : le capitalisme n'est qu'un banditisme, irrationnel dans son essence et dévastateur dans son devenir. Il a toujours fait payer quelques courtes décennies de prospérité sauvagement inégalitaires par des crises où disparaissaient des quantités astronomiques de valeurs, des expéditions punitives sanglantes dans toutes les zones jugées par lui stratégiques ou menaçantes, et des guerres mondiales où il se refaisait une santé.

Alain Badiou, philosophe, romancier, éditeur

Abus de pouvoir dans les dépenses publiques

L'idée qu'une bonne gestion financière en matière de deniers publics devrait permettre de détecter des actes de corruption résulte de l'analogie entre abus de bien social et abus de pouvoir public. De même que la gestion des sociétés anonymes ou des sociétés à responsabilité limitée peut donner lieu à des abus de bien sociaux et à une utilisation des ressources contraire aux intérêts des actionnaires et des objectifs de l'entreprise, la gestion des affaires publiques peut donner lieu à des abus de pouvoir qui se traduisent par une utilisation des ressources publiques à des fins privées. C'est même là une des définitions courantes de la corruption. Une bonne gestion financière est, dans ce cas, à la fois un instrument de mise en œuvre des décisions en matière de dépenses publiques et un moyen de contrôle de l'utilisation conforme des ressources publiques. Elle se consacre ainsi au respect de la légalité et à la réalisation d'un objectif d'efficacité, voire d'opportunité, des dépenses.

Elle fournit des informations aux décideurs impliqués dans la gestion du secteur public à tous les niveaux, en particulier au législateur, afin de l'inciter à prendre des décisions plus pertinentes.

Dans la mesure où l'accès à l'information est légalement assuré, une gestion financière dont toutes les informations sont accessibles au public permet à ce dernier de peser sur la décision, par les moyens que la démocratie procure : interpellations des pouvoirs publics, choix des élus, etc.

D.H.